

Communiqué de presse

Une nouvelle ressource pour la 6^e Journée nationale du crédit communautaire

Baie-Saint-Paul, le 11 mars 2014 – La Journée nationale du crédit communautaire en est déjà à sa 6^e édition. Les Cercles d'emprunt de Charlevoix profitent de cette journée pour souhaiter la bienvenue à Mylène Armstrong qui succède à Martin Vallières, à titre d' « agente à l'accompagnement et au développement » des Cercles.

De part son dynamisme et sa facilité à créer des liens, Mylène contribuera au développement socio-économique des régions de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré par l'entremise de la nouvelle initiative « En affaires avec les Cercles ». En plus de ses expériences en gestion de projet, en communication et en relations avec la clientèle, Mylène possède des connaissances en développement entrepreneurial, en planification, en analyse et gestion budgétaire, ce qui contribuera à épauler les promoteurs qui en ressortiront gagnants. Mylène accompagnera individuellement ces promoteurs et animera les ateliers de groupe de la démarche entrepreneuriale des Cercles d'emprunt.

Les Cercles d'emprunt poursuivent donc leurs opérations avec une équipe toujours aussi dynamique. Rappelons que depuis le début de leurs opérations, les Cercles d'emprunt de Charlevoix ont accordé **45 prêts** pour une somme de **125 000\$**. Ces prêts ont permis de créer et de consolider **45 entreprises** et **85 emplois**. En 15 ans, ce sont **250 personnes** de la région qui ont été accompagnées dans leur projet d'entreprise.

Des chiffres qui parlent

Les Cercles d'emprunt de Charlevoix sont membre du Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) depuis 2002. Le crédit communautaire est un outil unique de développement économique et de lutte à la pauvreté. Au Québec c'est : une capitalisation de **5,3 M\$, 20 500 personnes** accompagnées, **3 650 entreprises** créées ou consolidées, **6 700 emplois** créés et consolidés, **444 000 d'heures** d'accompagnement de proximité et de formation, **1 900 prêts d'honneur** pour près de **11,3 M\$, un taux de remboursement de 93 %** et un taux de **survie des entreprises de 73 %** après 5 ans.

-30-